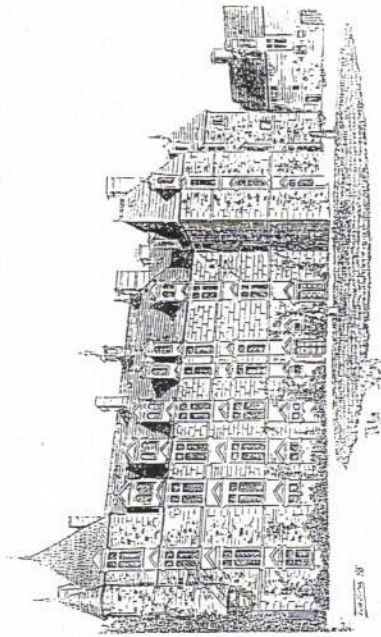
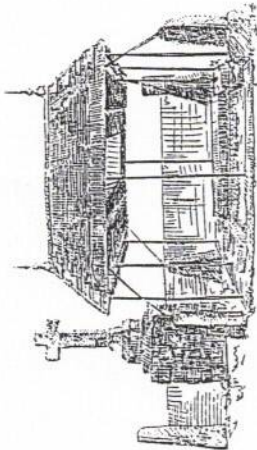
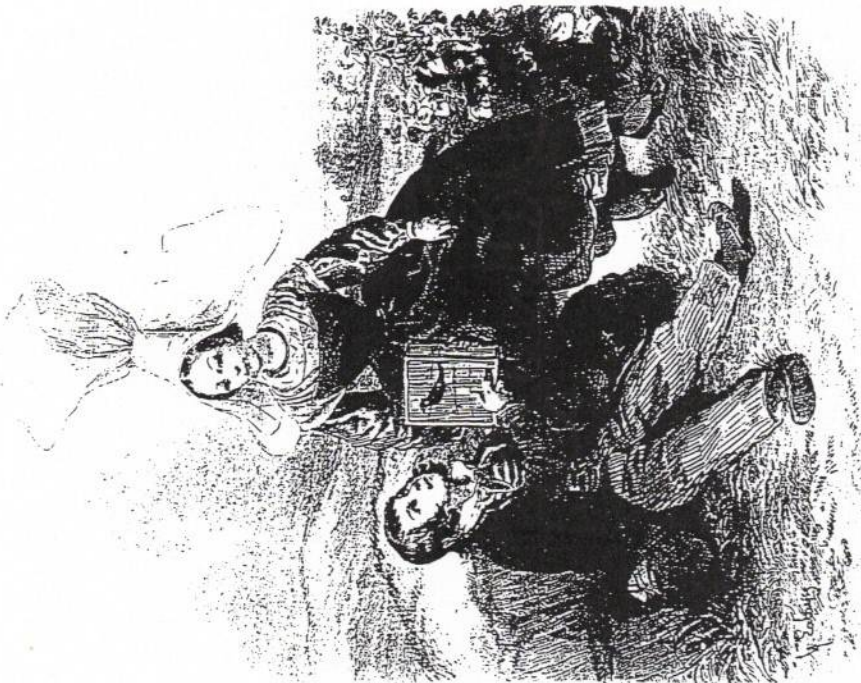


# SOTTEVILLE



JEUNES PAYSANS DE SOTTEVILLE. Mandé  
par le Clergé.

# BULLETIN 1998

# Le mot du Maire.

Comme chaque année, depuis 1995, la diffusion de ce bulletin, nous permet de communiquer ensemble et de vous informer le plus largement possible sur la vie de notre commune.

Vous trouverez tous les renseignements administratifs dont vous avez besoin, l'activité des écoles et de nos associations.

Je remercie les enseignants, le personnel communal, les associations ainsi que les bénévoles qui contribuent à la vie de notre commune.

**Merci également à tous ceux qui ont illuminé le bourg pour les fêtes de fin d'année.**

L'équipe communale se joint à moi pour vous présenter ses vœux de bonne année et souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

**Le Maire**

# Le Conseil Municipal

<i>Emille PASQUETTE,</i>	<i>Maire</i>
<i>Hélène LETERRIER,</i>	<i>1<sup>er</sup> adjoint</i>
<i>André LEMIERE,</i>	<i>2<sup>ème</sup> adjoint</i>
<i>Laure de LARTURIERE,</i>	<i>3<sup>ème</sup> adjoint</i>
<i>Cécile SANSON,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Jacky LEJUEZ,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Théodore CAPELLE,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Maurice LEMIERE,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Noël LETABLIER,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Maurice LEJUEZ,</i>	<i>C.M.</i>
<i>Philippe DELANNOY,</i>	<i>C.M.</i>

**Les Commissions:** voir listes (2)

## **Le Personnel**

**Secrétaire de mairie :** Françoise BRISSET, Rauville-la-Bigot.

**Agent d'entretien qualifié (Ouvrier d'entretien voies publiques):**

Jacques QUIEDEVILLE, Grosville.

**Agent d'entretien :** Françoise Olivier, Benoistville.  
(mutation au District à compter du 01.09.98.).

**Agent d'entretien :** Evelyne Bataille : Sotteville le 01.09.1997.  
(mutation au District à compter du 01.09.98.).

## **Heures d'ouverture de la Mairie.**

Mercredi de 15 Heures à 18 Heures.

Samedi de 10 Heures à 12 Heures.

N° de téléphone: 02.33.52.16.73.

Fax: 02.33.52.33.11.

Bibliothèque Municipale: 02.33.53.41.21.

Ouvertures: Mercredi de 14 heures 30 à 15 heures 30.  
Samedi de 10 heures 30 à 11 heures 30.

## **R.P.I :**

Ecole Primaire: 02.33.04.77.58.

Ecole Maternelle: 02.33.52.97.60

Cantine: 02.33.04.44.94.

Garderie: 02.33.04.44.94.

**Commune de Sotteville.**

**Désignation des délégués aux commissions.**

**COMMISSION DES FINANCES:**

**Président:** PASQUETTE Emile.

**Vice - Présidente:** LETERRIER Hélène.

**Membres:** LEMIERE André.

De LARTURIERE Laure.

DELANNOY Philippe.

**COMMISSION DES TRAVAUX:**

**Président:** PASQUETTE Emile.

**Vice - Président:** LEMIERE André.

**Membres:** De LARTURIERE LAURE.

LETERRIER Hélène.

LEJUEZ Jacky

LEMIERE Maurice.

LEJUEZ Maurice.

**COMMISSION DE LA CANTINE:**

De LARTURIERE Laure, LEJUEZ Jacky.

**COMMISSION SCOLAIRE:**

PASQUETTE Emile.

LETERRIER Hélène.

DELANNOY Philippe.

LEJUEZ Jacky.

**COMMISSION DES LISTES ELECTORALES:**

**Président:** PASQUETTE Emile.

**Vice - Président:** LEMIERE André.

**Membres:** LEMIERE Maurice.

LEJUEZ Maurice.

DELANNOY Philippe.

**Hors conseil:** BEAUMONT André, LE COUTOUR Joseph.

**COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES:**

**Président:** PASQUETTE Emile.

**Vice - Président:** DELANNOY Philippe.

**Membres:** LEMIERE Maurice.

LETERRIER Hélène.

De LARTURIERE Laure.

LEJUEZ Maurice. (Désigné responsable des locations , visites de la salle et de la facturation).

**COMMISSION DU C.C.A.S. (Centre d'Action Sociale).**

**Comme membres élus :** **Président :** PASQUETTE Emile.

**Vice - Présidente:** De LARTURIERE Laure

**Membres:** LEMIERE André - SANSON Cécile - LEJUEZ Jacky.

**Comme membres nommés:** CAPELLE Viviane - BATAILLE Evelyne  
LE COUTOUR Joseph - TESSON Geneviève.

## COMMUNE DE SOTTEVILLE

### Désignation des délégués

#### DELEGUES AU DISTRICT DES PIEUX

- PASQUETTE Emile, LEMIERE André, LETERRIER Hélène

#### DELEGUES OFFICE DU TOURISME

- CAPELLE Théodore, DELANNOY Philippe.

#### DELEGUES DE LA COMMISSION D'INFORMATION DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES

- de LARTURIERE Laure (titulaire), PASQUETTE Emile (suppléant).

#### DELEGUES AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE

- de LARTURIERE Laure (titulaire), SANSON Cécile (suppléante).

#### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

##### Titulaires :

BEAUMONT André, LEROY Michel, GAUTIER Christiane,  
CAPELLE Jean-Albert, LECONTE Jean,  
LE COUTOUR Claude (Octeville).

##### Suppléants :

GUIFFARD Jean-Baptiste, LECARPENTIER Gaston,  
BONNET Claudine, LETERRIER Marie-Madeleine,  
LEMIERE Maurice, MOCQUET Charles (St Christophe Du Foc).

# ETAT CIVIL 1998

## Naissances hors commune:

- ❖ BOCHER Etienne, le 02 octobre 1998 à Cherbourg.
- ❖ CHAPET Lucas, le 22 mai 1998 à Cherbourg.
- ❖ CORPEL Amélie, le 16 Janvier 1998 à Cherbourg.
- ❖ DELILLE Clarisse, le 05 février 1998 à Cherbourg.
- ❖ FOSSE Clémentine, le 05 février 1998 à Cherbourg.
- ❖ LECARPENTIER Angel, le 16 octobre 1998 à Valognes.
- ❖ LECONTE Mickaël, le 18 août 1998 à Cherbourg.
- ❖ LEMIERE Pauline, le 26 mars 1998 à Cherbourg.
- ❖ OLSZEWSKI Camille, le 07 août 1998 à Cherbourg.
- ❖ TOURATIER Alice, le 23 janvier 1998 à Cherbourg.
- ❖ TOURATIER Cloë, le 23 janvier 1998 à Cherbourg.

## Mariages:

- ❖ COSNEFROY Alain et LECARPENTIER Sylviane, le 13 juin 1998 à Sotteville.
- ❖ JAOUEN Francis et CHARRIE Linda, le 02 juin 1998 à Sotteville.

## Décès:

- ❖ CAPELLE HENRI , le 14 juillet 1998 à Sotteville.

## Transcriptions de décès.

- ❖ GODEFROY Sylvie, le 06 octobre 1998 à Cherbourg.
- ❖ LEFLAMBE Jeanne épouse LECOUTOUR, le 06 décembre 1998 à Cherbourg.



# Le budget



Le budget 98 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :  
Section de fonctionnement : **638 482 F**  
Section d'investissement : **217 996 F**

## IMPOTS LOCAUX

	1997	1998
❖ Taxe d'habitation :	<b>2,26 %</b>	<b>1.85%</b>
❖ Taxe foncière propriétés bâties :	<b>5,64 %</b>	<b>4.62%</b>
❖ Foncier non bâti :	<b>12,96 %</b>	<b>10.63%</b>
❖ Taxe professionnelle :	<b>4,84 %</b>	<b>3.97%</b>

Les charges du District étant plus importantes, ses taux d'imposition ont été augmentés en 1998. Le Conseil Municipal a décidé de diminuer la part communale pour équilibrer la fiscalité afin de ne pas pénaliser les contribuables.

## LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs de location en vigueur pour 1999 sont les suivants :

- ❖ Une réunion (association hors commune ou particuliers, ou rassemblement organisé par au moins 3 jeunes de la commune responsables) . **132 F**
- ❖ Une journée ..... **588 F**
- ❖ Une journée avec lendemain ..... **896 F**
- ❖ Une soirée ou 1/2 journée ..... **450 F**

Il est demandé **306 F** pour la location de la vaisselle.

Du 1er octobre au 30 avril, il faut ajouter **86 F** de plus par jour et **43 F** par soirée ou 1/2 journée ou réunion pour le chauffage.

Un chèque de caution de **200 F** est demandé pour les locations à partir d'une journée.



# Travaux



## TRAVAUX FINANCES ET REALISES PAR LA COMMUNE EN 98

### ❖ Bâtiments :

#### Bibliothèque:

Remplacement du linteau au dessus de la porte d'entrée.  
Remplacement du chéneau de toiture au pied de la cheminée.  
Installation de deux chauffages électriques à régulation électronique et programmation par courant porteur.  
Rénovation des peintures sur boiserie extérieures.

#### Logements de fonction des écoles.

Remplacement d'un chauffe - eau électrique.  
Rénovation des peintures du hall d'entrée.

#### Travaux de voirie:

Ouverture et aménagement d'un chemin au hameau Salley.  
Installation et pose d'une grille sur le regard des buses de 500 au Hameau de la Lande.

## TRAVAUX FINANCES ET REALISES PAR LE DISTRICT

#### Voiries:

##### Hameau du SIC:

Elargissement de la voirie partant du Calvaire jusqu'à la portion en attente.  
Agrandissement du virage de la Fage.

##### Hameau Pasquier:

Elargissement de la voirie:  
- à l'entrée du village,  
- dans le deuxième virage,  
- avant le Pont du Buisson.

#### Bâtiments Scolaires:

Vidange et entretien des 2 fosses toutes eaux.  
Plantation d'une haie d'arbustes le long de la clôture de la cour des primaires pour protéger les élèves des vents d'est.  
Visite de la commission de sécurité de tous les bâtiments.  
Vérification des installations électriques par un organisme agréé. Mise en conformité suite aux observations émises par la Commission de sécurité.



## PROJETS DE TRAVAUX POUR 99.

### ❖ Par la commune

#### Voirie:

Entretien et aménagement restant à faire dans les chemins ruraux.  
Elargissement de l'entrée de la chasse aux loups.  
Acquisition d'un chemin privé au hameau Pasquier, afin de connecter les eaux de pluie qui inondent le bas du village.

#### **Bâtiments :**

##### Eglise:

Rénovation des peintures du plafond du chœur.  
Traitement des bois de charpente attaqués par les vrillettes.

##### Mairie:

Rénovation des peintures sur les boiseries extérieures.  
Remplacement de la barrière entrée de cour.  
Remise en valeur du lavoir du Hameau Salley.

### ❖ Par le District.

#### Ecole Primaire:

##### Sanitaires:

Refaire les peintures sur les huisseries en acier.  
Vérifier et remplacer les plaques de plafond cassées.

##### Classes:

Remplacer quelques plaques de plafond.  
Remplacer les dalles cassées du sol.  
Réparer les stores.  
Pose de porte - manteaux dans les deux couloirs.  
Remplacement de la serrure de la barrière principale avec la fourniture de 8 clés.  
Pose d'une clenche sur les barrières (accès sur l'arrière des classes).

##### Ecole Maternelle:

Pose d'un loquet en partie haute des 2 barrières (pour éviter que les enfants ne les ouvrent).  
Réfection des peintures sur les fenêtres (façade sud).

Plateau scolaire:

Réfection des peintures d'entretien sur le local de rangement.  
Démontage des jeux non conformes aux règles de sécurité.

Cantine:

Remplacement d'une tête de robinet.  
Vérification de fermeture des fenêtres de la salle de restaurant.  
Réfection des peintures sur les boiseries extérieures (façade sud - ouest), ainsi que la poutre au dessus de la porte d'entrée.  
Pose d'une crémone sur les 2 portes d'entrée.  
Remplacement de la barrière en bois à l'entrée de la cour.

Voirie:

Agrandissement du virage du Hameau Maticat.  
Agrandissement du virage du Hameau Pasquier.  
Aménagement des chemins de randonnées à la Motterie et la chasse entre le Pont du Buisson et le Moulin.  
Assainissement des eaux pluviales au bas du chemin qui mène chez Mr Le Coutour et Mr et Mme Melain au Hameau Pasquier.  
Curage des voies communales.

**RECENSEMENT.**

Un recensement de la population va avoir lieu en Mars 1999.  
L'agent désigné pour accomplir ce travail est Mme Sanson Cécile, réservez lui un bon accueil.  
Au dernier recensement datant de 1990, la commune comptait 312 habitants.

**CARTE NATIONALE SECURISEE.**

Renseignements pratiques:

Les demandes doivent être déposées en Mairie du lieu de domicile.  
La présence des demandeurs de plus de 13 ans est obligatoire.  
Délai d'obtention: 3 mois minimum.  
Durée de validité: 10 ans.

Pièces justificatives:

Un formulaire de demande, fourni par la Mairie, dûment complété et signé.  
2 photographies d'identité de face ( 3.5 x 4.5 ), récentes, identiques et contrastées de préférence en noir et blanc.  
Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète, à demander.  
à:       - la Mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né ( e ) en France.  
          - la sous direction de l'état civil du Ministère des Affaires étrangères  
          44941 Nantes Cedex 09, si vous êtes né ( e ) à l'étranger.

Ou le livret de famille du demandeur ou de ses parents.  
2 justificatifs de domicile, récents et différents.  
Timbre fiscal gratuit.

### **ASSAINISSEMENT.**

L'article 35.1 de la loi n°92.3 du 03 janvier 92 sur l'eau prévoit que les communes doivent obligatoirement définir des zones d'assainissement autonomes et assurer le contrôle des installations existantes.

Le district ayant compétence sur l'assainissement des eaux usées, une délibération a été prise pour commencer le processus d'assainissement cantonal.

Il a été décidé que toute demande de permis de construire devra être accompagnée d'un projet homologué d'assainissement individuel.

Les renseignements nécessaires seront fournis en Mairie.

### **ENVIRONNEMENT.**

Le Maire rappelle que les décharges sauvages sont strictement interdites, ainsi que les feux d'objets en matière plastique ou caoutchouteux qui polluent l'atmosphère. La déchetterie du site d'Héauville est toujours à votre disposition. En 1999 une déchetterie plus sélective va être construite sur la Zone Artisanale des Costils aux Pieux.

- ❖ Continuer à utiliser le container à bouteilles situé sur la place de l'église.
- ❖ Sortir les poubelles, le jour du ramassage "le mardi".
- ❖ Plusieurs personnes se plaignent au Maire de la divagation des chiens.  
Les propriétaires déjà avertis par le Maire sont priés de bien vouloir ramasser leurs chiens.
- ❖ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:
  - Les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h 00. et de 14 h 30 à 19 h 30.
  - Les samedis de : 9 h 00 à 12 h 00. et de 15 h 00 à 19 h 00
  - Les dimanches et jours fériés de: 10 h 00 à 12 h 00.

### Modifications des statuts du District.

98 a vu un changement important des statuts de notre Intercommunalité du District des Pieux. Les compétences scolaires entièrement à la charges du district, ont permis une mutation vers cet organisme de nos agents d'entretien : Mesdames Batailles et Olivier.

D'autres répartitions des compétences sont devenues à la charges du District:

- ❖ L'assainissement des eaux pluviales.
- ❖ Le curages des fossés sur les voies communales.
- ❖ L'aménagement des parkings.
- ❖ Les trottoirs.
- ❖ Busage hors agglomération.
- ❖ Eclairage public.
- ❖ Cantines scolaires.

C'est pourquoi le District a augmenté ses taux d'imposition.

Le bureau du District est passé de 5 à 7 Vices - Présidents.

Monsieur Olivier BERNARD, Maire de Pierreville, est chargé **des relations avec le monde associatif et du fonctionnement des équipements districaux.**

Monsieur André COTTEBRUNE, Maire de Saint Christophe du Foc, **est responsable de la communication et du tourisme.**

Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois , a lieu une réunion des Maires ( ou de leurs représentants) afin d'étudier le suivi des différents projets du District et des affaires communales.

# Festivités dans la Commune en 98

## COMMEMORATION DU MAI:

La Commémoration du 8 Mai était organisée en 98 par Saint Christophe du Foc où les deux autres communes Benoistville et Sotteville se sont rassemblées.

## FETES DES MERES:

Les mamans ont été fêtées par une assemblée importante d'enfants, et de papas. La Municipalité a offert le vin d'honneur traditionnel et a remis une rose à chaque maman. Cette fête reste une tradition appréciée de tous.

## L'ARBRE DE GREGORY:

Le jeune Grégory Bertaux a eu la gentillesse d'offrir à la commune, l'arbre qu'il a gagné en participant au cross du Vallon Sauvage à Octeville. L'arbre a été planté en présence du Maire de plusieurs conseillers municipaux et quelques habitants de la commune. Grégory a voulu ainsi honorer l'école de Sotteville où il a passé d'agréables moments. Il aimerait que d'autres jeunes participent à ces compétitions. Grégory a été vivement remercié pour son exploit sportif et son don.



*Le chêne rouge a prit place près de l'école.*

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES:

Comme c'est la coutume maintenant quelques habitants de la commune ont accepté de participer au concours des maisons fleuries. Le jury Pierrevillais était cette année composé de :

- ❖ Mme Bernadette LEROY.
- ❖ Mme Marie LEROY.
- ❖ Mme Valérie REVELLE.
- ❖ Mr. Auguste CAUCHEBRAIS.
- ❖

La Municipalité a organisé une petite réception pour récompenser les participants et remercier le jury. Les résultats étaient les suivants:

- ❖ 1er prix : Chantal DELANNOY, bon d'achat de 250 F.
- ❖ 2eme prix: Cécile ROPERT, bon d'achat de 150 F.
- ❖ 3éme prix: Yvette LECARPENTIER, bon d'achat de 100 F.
- ❖

Mmes Jeanne COURTOIS, Anne LETRESOR, et Ginette ERNOUF ont reçu une plante fleurie. Merci à toutes d'avoir participé et préparez - vous pour le concours 99.

Sotheville est allé faire le jury à Pierreville:

- ❖ Mme Laure de LARTURIERE.
- ❖ Mme Hélène LETERRIER.
- ❖ Mme Cécile SANSON.
- ❖ Mr Maurice LEJUEZ.



*Les lauréats de cette édition 98, en compagnie des élus et du jury.*

## REPAS DES ANCIENS.

Le 14 Novembre, le C.C.A.S et la Municipalité ont offert le repas annuel aux Anciens de la commune.

Les doyens de l'assemblée Clément Hairon, 85 ans et Renée HAMEL, 84 ans entouraient le Maire Monsieur Emile Pasquette ainsi que les abbés MILCENT et COSNEFROY.

Les doyens de la Commune, Jean MAGDELAINE, 87 ans et Marie LEMIERE, 86 ans n'avaient pu être parmi nous ce jour là.

Un bon repas préparé par Antoine CAUVIN, restaurateur à Virandeville, fût apprécié par tous.

L'après - midi s'est achevé dans la joie et la bonne humeur avec chansons et histoires du bon vieux temps.



*Ambiance toute familiale à la « Roseaie »*

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE.

A Sotteville, les habitants entourant les anciens combattants sont allés déposer une gerbe au Monument aux Morts, accompagnés des enfants des écoles avec leurs bouquets de fleurs.

La Municipalité a ensuite offert café et gâteaux.

Puis la Commémoration de l'armistice de la guerre 14 -18 se déroulait à Saint Christophe du Foc pour les 3 communes: messe, dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur a été offert.

# Bibliothèque

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1998, une convention a été signée entre le Conseil Général et la Commune.

C'était le seul moyen de continuer à avoir un dépôt de livres par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Manche.

De ce fait, elle ne fonctionne plus en association mais est entièrement communale.

En 1998, nous avons prêté 604 livres, 483 aux adultes, 63 aux jeunes, 58 aux enfants.  
Vous pouvez trouver:

- ❖ albums pour petits, romans, contes, documentaires pour jeunes, dictionnaires pour tous âges.
- ❖ livres pour adultes, documentaires très variés, biographies, livres sur le fond local, romans, romans policiers, bandes dessinées.

## Heures d'ouvertures:

Le mercredi de 14 heures 30 à 15 heures 30.  
Le samedi de 10 heures 30 à 11 heures 30.

## Tarifs des cotisations:

10 francs pour les enfants jusqu'à 16 ans.  
35 francs pour les adultes.

N° de téléphone: 02.33.53.41.21.

Les permanences étant assurées par des bénévoles, nous serions intéressés par les bonnes volontés.

Venez visiter, cela n'engage à rien.





## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



### Répartition des Classes:

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| ❖ <u>Petite section ( 2 et 3 ans ):</u> | 21 élèves - Mme HAMON.     |
| ❖ <u>Moyenne et grande section :</u>    | 22 élèves - Mme GIRAUD.    |
| ❖ <u>C.P.</u>                           | 19 élèves - Mme LEGRIFFON. |
| ❖ <u>C.E.1 et C.E.2.:</u>               | 24 élèves - Mme DANICAN.   |
| ❖ <u>C.M1 et C.M.2.:</u>                | 28 élèves - Mr LECOULLARD. |

Soit 114 élèves au total.

### Sorties pédagogiques:

Comme chaque année, les enfants du R.P.I. feront de la voile, de la piscine, participeront à " JAZZ on the C.U.C. et à différentes sorties ponctuelles.

Une classe transplantée aura lieu du 17 au 21 mai 99 à Bagnoles de l'Orne sur le thème de la Forêt pour les classes de C.P., C.E.1., et C.E.2. . Le coût de cette classe sera de 51.000 francs.

### Garderie péri - scolaire:

La garderie fonctionne de 7 h 15 à 8 h 50.  
et de 16 h 30 à 19 h 00.

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi dans le local de la cantine.

Le tarif est de 4 francs la demi - heure.

Elle est ouverte à tous les enfants du R.P.I.

### Financement du R.P.I.

Depuis octobre 98, le district a compétence en matière scolaire, le budget de fonctionnement du R.P.I. est donc entièrement à sa charge (électricité, eau, heures de ménage, matériel pédagogique, ..., de même, il alloue une somme de 350 francs par enfant pour les fournitures scolaires.

Auparavant, les mairies des trois communes donnaient 865 francs par enfant scolarisé; du fait de la compétence districale, les mairies n'ont plus le droit de participer au financement scolaire.

Malgré tout, la Commission Scolaire Intercommunale, composée de trois conseillers municipaux par commune et des trois maires existe toujours, mais ses pouvoirs deviennent limités.

# association des Parents d'élèves

## Composition du bureau:

- ❖ **Présidente:** Mme Nelly BUTEL- St Christophe du Foc.
- ❖ **Vice - Présidente:** Mme Catherine LEFRANCOIS - Benoistville.
- ❖ **Vice - Président:** Mr Olivier BONNET - Sotteville.
- ❖ **Trésorier:** Mme Doris CARACCIOLO - Benoistville.
- ❖ **Secrétaire:** Mme Anne LETRESOR - Sotteville.

## Membres de l'association:

- ❖ Dominique AUBRY.
- ❖ Marc DOUCET.
- ❖ Josiane FAFIN.
- ❖ Ghyslaine LAURENT.
- ❖ Christine LENORMAND.
- ❖ Eric RENAUX.
- ❖ Sophie VICOMTE.
- Catherine BUHOT.
- Chantal ETASSE.
- Maryline FLEURY.
- Fabienne LEBREDONCHEL.
- Thérèse LESEIGNEUR.
- Régine VAUTIER.

Cette association fonctionne depuis le regroupement pédagogique entre Saint Christophe du Foc, Sotteville et Benoistville en septembre 1991. Son but est d'organiser des manifestations afin de financer les activités scolaires ( sorties pédagogiques, cinéma, classes transplantée, jouets de Noël...).

Cette année, les élèves de C.P., C.E.1, C.E.2 partiront en classe découverte de la faune et de la flore du 17 au 21 mai 1999 à Bagnoles de l'Orne.

## Manifestations de l' association:

- ❖ Noël: organisation de l'arrivée du Père Noël et achats des jouets, les friandises étant offertes par la cantine.
- ❖ Soirée dansante le 28 novembre 1998 à la salle de Benoistville avec l'animateur "TEDDY".
- ❖ Kermesse des écoles organisée par l'association des parents d'élèves et spectacle par les enseignants et les enfants.
- ❖ Les activités de l'école profitant à tous les enfants, nous espérons la participation du plus grand nombre de parents et nous les remercions par avance pour l'aide qu'ils voudrons bien nous apporter.

Nous remercions également les Maires et conseillers des trois communes pour leur soutien financier, et espérons que, malgré les nouveaux statuts du District, ils pourront continuer à nous aider dans l'intérêt de notre école, et pour le bien et l'avenir de nos enfants

La Présidente,

Nelly BUTEL.

# A.I.G.R.S

## **Association Inter - Communale de Gestion du Restaurant Scolaire de Sotteville - Saint Christophe du Foc - Benoistville.**

L'A.I.G.R.S. gère la restauration des enfants scolarisés au R.P.I. de Sotteville. Elle assure environ 70 repas par jour soit environ 11 000 par an.

### **Le conseil d'administration est composé de 12 membres:**

- ❖ 6 membres représentant les conseils municipaux des 3 communes élus pour 6 ans.
- ❖ 6 membres élus représentant les parents d'élèves, renouvelables tous les ans.
  
- ❖ **Président:** Daniel AUBERT - Benoistville.
- Vice - Présidents:** Blandine LEGROS - St Christophe du Foc.  
François GUTH - Sotteville.
  
- ❖ **Secrétaire:** Dominique AUBRY -St Christophe du Foc.
- ❖ **Trésorière:** Laure de LARTURIERE - Sotteville.
- Membres:** Marie - Françoise Bonnissent - Benoistville. Sophie Guiffard - St Christophe du Foc.  
Nicole Orange - St Christophe du Foc.- Patricia Roulland - Benoistville.  
Céline Meignan - Benoistville.- Josiane Fafin - Sotteville.- Jacky Lejuez - Sotteville.

L'année 98 a été marquée par la refonte des statuts du District et de ce fait la gestion des cantines scolaires est passée de la compétence du District et non plus des communes. Cela ne modifie pas le fonctionnement de l'A.I.G.R.S.

### **Cependant:**

- 1) La Subvention versée par les communes est supprimée et remplacée par une subvention du District ( une convention a été signée entre l' A.I.G.R.S et le District des Pieux).
- 2) Le prix du repas est fixé par le District afin d'uniformiser le prix sur l'ensemble du canton. Celui - ci est fixé à 15 francs ( au lieu de 16 francs).
- 3) Les repas sont payables d'avance, c'est à dire pour le 5 du mois.

Ces trois points sont appliqués depuis la rentrée scolaire et semblent donner satisfaction.

### **Fonctionnement:**

Actuellement l' A.I.G.R.S. emploie 5 personnes:

- ❖ Nicole LEFAIX - Responsable.
- ❖ Odette LEBREDONCHEL - St Christophe du Foc.
- ❖ Annie MAUGER - Benoistville.
- ❖ Nathalie LEROY - Sotteville.
- ❖ Christophe VAUTIER - Benoistville.

Les quatre dernières personnes sont en C.E.S. ( **C**ontrat **E**mloi **S**olidarité).

Les repas sont achetés à la cantine de la Forgette - Les Pieux. Madame Lefaix est chargée du transport de ces repas dans des containers qui les maintiennent chauds . Comme chaque année, l' A.I.G.R.S. participe au Noël des enfants en offrant un goûter et des chocolats.

# Sotteville Et la Paroisse

Depuis 5 ans, dans le Canton des Pieux, seules demeurent deux paroisses, l'une autour de Flamanville, avec 5 communes, l'autre autour du Chef - Lieu de Canton, avec les autres:

- ❖ Surtainville.
- ❖ Le rozel.
- ❖ Pierreville.
- ❖ Saint Germain le Gaillard.
- ❖ Les Pieux.
- ❖ Grosville.
- ❖ Benoistville.
- ❖ Sotteville.
- ❖ Bricqueboscq.
- ❖ Saint Christophe du Foc.

Chaque commune, sur le plan religieux est devenue autour d'un petit groupe de chrétiens, un Relais: il s'agit de relier, de faire vivre une relation vivante entre les personnes, surtout les baptisés, et le prêtre responsable de la paroisse. On appelle cela une COMMUNAUTE - RELAIS.

## **Que fait la COMMUNAUTE - RELAIS?**

Elle est chargée de mettre en relation les personnes avec l'église; concrètement elle favorise l'échange entre les chrétiens... les non - chrétiens, entre les adultes et les enfants, entre les bien - portant et les malades, entre les plus démunis et ceux qui ont la chance d'avoir un emploi... et aussi, lors des moments plus prévus, par exemple, lors d'une demande de baptême, d'une inscription au catéchisme, ou d'une démarche de mariage, une célébration d'anniversaire ( Noce d'or de mariage par exemple); ou encore lors d'un décès...

La COMMUNAUTE - RELAIS prend en charge aussi l'entretien de l'église ( elle est belle et restaurée récemment), et sa décoration, les quêtes demandées par le Diocèse ( Denier de l'Eglise, Secours Catholique, CCFD...) ou la distribution du Journal Paroissial 'Plein Vent', etc ... Enfin la COMMUNAUTE - RELAIS est chargée de la prière au nom de tous, et de l'animation des célébrations!

**RAPPEL:** La messe est célébrée à l'Eglise de Sotteville tous les premiers jeudis du mois, à 10 heures. Les enfants du catéchisme vont à Benoistville, le Mercredi ( 10 h 30 à 11 h 45 ), avec Jacqueline Guth, Cécile Néel, et Jocelyne Mahieu.

**CONTACTS:** Pour les Obsèques:  
'PLEIN VENT':  
Les malades :  
Le Curé :

Marie Thérèse LEMIERE.  
Cécile SANSON.  
Joseph LE COUTOUR.  
Dominique MILCENT Les Pieux. 02.33.52.43.41.

## Le club des Retraités " La Joie de Vivre "

L'association regroupe 31 adhérents qui se réunissent le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à la salle Communale.

Cette réunion permet aux anciens de se transmettre des nouvelles des uns et des autres; lieu de solidarité bénéfique pour les personnes âgées souvent seules dans des villages isolés.

Des jeux de société sont à votre disposition pour se divertir et passer un après - midi agréable, petits gâteaux et tasse de café traditionnelle terminent cette rencontre.

Au cours de l'année, nous avons à déplorer le décès de deux amis: Henri CAPELLE. Jeanne LE COUTOUR. adhérents dévoués et disponibles aux diverses activités paroissiales.

### Activités du Clubs en 1998:

(Avec l'aide des sympathisants)

- ❖ le 25 janvier, Galette des Rois, organisé en commun avec l'association de loisirs et la section Anciens Combattants. Nombreux assistants Jeunes et anciens.  
A cette fête de famille animée à l'accordéon par NINIE, chansons reprises en chœur par les invités, histoires et poèmes en patois racontés par notre talentueux Président Joseph LE COUTOUR.
- ❖ Le 8 mars, organisation d'un loto qui a remporté un très grand succès, nombreux amateurs au 'jeu de la chance'.
- ❖ Le 27 Juin, Promenade annuelle du club, au programme:
  - ❖ Visite du Moulin de la Sée à Sourdeval.
  - ❖ Découverte des fermes fleuries à Saint Fraimbault.

C'est sous une pluie battante que 28 participants ont pris place dans l'autocar 'Colas Voyage', direction Villedieu - les - Poêles où nous attendait un petit déjeuner. Visite en cours de route du Moulin de la Sée, commentaire sur l'élevage des saumons et des truites. Sur place, nous avons parcouru le musée Guy DEGRENNE; arrivée à St Fraimbault, vers midi, déjeuner au restaurant ( Le Relais).Après-midi, visite des fermes fleuries et du village où toutes les maisons et les rues rivalisent de beauté dans ce décor floral. Après un arrêt-goûter à la Haye Pesnel, retour vers Sotteville dans la bonne humeur et les chansons.

- ❖ Le 02 Juillet, pour les non participants à la sortie de St Fraimbault, tour de la Hague avec déjeuner à Auderville et retour par la maison MILLET. Présence de 23 personnes très satisfaites de cette promenade nécessitant moins de marche à pied.
- ❖ Le 29 novembre, organisation d'un second loto avec le même succès que le précédent.

Le club serait heureux que de nouveaux membres nous rejoignent , participent à ces réunions et activités, ils seront accueillis avec une sincère amitié.

Le Bureau.

# Amicale des Anciens Combattants

P.G. C.A.T.M. T.O.E

*Le Conseil d'administration est composé comme suit:*

- ❖ **Président:** Maurice LEJUEZ.
- ❖ **Secrétaire Trésorier:** René DESPREZ.
- ❖ **Membres élus:**
  - Paul CAUVIN.
  - Albert HAMELIN.
  - Roger LECARPENTIER.
  - Jean LECONTE.
  - Emile PASQUETTE.
- ❖ **Membre bienfaiteur:** Hélène LETERRIER.

*L'amicale a tenu son assemblée générale le 11 décembre 1998.*

*Le Président a rappelé les quelques activités de l'année :*

- ❖ *Le 25 janvier, l'amicale a participé, avec l'association de loisirs et le club la 'Joie de vivre', à la galette des rois offerte aux habitants de la commune.*
- ❖ *le 8 mai était organisé cette année par St Christophe du Foc pour tout le Canton.*
- ❖ *Le 11 novembre, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts de Sotteville et pris un café, la présente délégation s'est rendue à la messe à St Christophe où était organisée la cérémonie pour les 3 communes.*

# Association de loisirs de Sotteville

Lors de l'assemblée générale du 13 novembre 98, une vingtaine de personnes étaient présentes. Elle a procédé au renouvellement des membres du bureau.

**Bureau:** Président: Thierry FLEURY.  
Vice Président: Philippe LECONTE.  
Trésorier: Gilbert CARON.  
Secrétaire: Viviane LEGOUPIL.  
Membres: René DESPREZ. Emile PASQUETTE. Joseph LE COUTOUR.  
Geneviève LECONTE. Maurice LEJUEZ. Florence LECONTE.  
Bernadette LECARPENTIER. Marylise CARON. Patrick TOURATIER.  
Myriam TOURATIER. Franck LETRESOR. Vanessa LECARPENTIER.  
Auguste LETABLIER.

## **Animations organisées par l'équipe du comité des Fêtes fin 97 et en 98:**

- le 13.12.97.** Pose des sapins, illuminations pour Noël.  
**le 25.01.98.** Galette des Rois organisée avec le Club " Joie de Vivre" et l'association des Anciens Combattants.  
**le 25 avril:** Soirée couscous, qui s'est déroulée à la salle de Benoistville dans une très bonne ambiance.  
**le 7 .06.98.** Concours de pétanque sur notre boulodrome, nous avons une vingtaine d'équipes. Tous les participants sont repartis heureux de cette agréable après - midi.  
**le 15.08.98.** Le méchoui s'est déroulé sous chapiteau avec la participation d'une centaine de personnes le midi et une trentaine le soir: journée très appréciée de tous .  
**le 17.10.98.** Soirée Poule au pot: Mets favori du bon Roi Henry IV fut fort apprécié des fins gourmets.  
**le 12.12.98.** Pose des sapins, illuminations pour Noël.

## **Projets 99**

- |                  |   |                  |                             |
|------------------|---|------------------|-----------------------------|
| <b>24.01.99.</b> | Galette des Rois                          | <b>20.02.99.</b> | Carnaval des enfants.       |
| <b>24.04.99.</b> | Bal masqué                                | <b>06.06.99</b>  | Concours de pétanque.       |
| <b>22.08.99.</b> | Méchoui inter communes avec Benoistville. | <b>10.10.98</b>  | Soirée dansante avec repas. |
| <b>11.12.99.</b> | Pose des sapins, illuminations pour Noël. |                  |                             |

Le trésorier Philippe LECONTE lors de l'assemblée générale a donné le bilan financier de l'année 1998 qui se montre très satisfaisant. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour renforcer l'association.

# Société de Chasse F.C.M.77

**Président :** Michel LAHAYE.

**Secrétaire Trésorier:** Michel LEROY.

**Membres:** Bernard BUHOT.

Emmanuel ADAM.

Didier CAUVIN.

Paul CAUVIN.

Christophe LECARPENTIER.

Philippe LECARPENTIER.

Paul MOCQUET.

Noël PILARD.

*L'association regroupe 32 chasseurs pour les 2 communes, Sotteville et St Christophe du Foc.*

*La surface de chasse s'étend sur 386 hectares, réserves et refuges compris.*

*Le ball - trap a eu lieu comme toujours le 1 er dimanche d'août et a remporté le même succès que les années précédentes.*

*Les déterrages et battues ont permis de détruire 16 renards, 16 renardeaux, pour la saison.*

*Le repeuplement 98/99:*

❖	Lièvres	4
❖	Perdrix	120
❖	Faisans	295

*Garderie:*

*La mission ( police de la chasse et valorisation cynégétique) des gardes nationaux qui avait considérablement diminué en 1997 est devenue totalement inexistante en 1998 ( ce personnel est maintenant réservé au service exclusif du politique), mais leur fonction reste rémunérée par les chasseurs.*

*Afin de palier à cette carence, en 1997, les chasseurs de la Manche ont décidé d'embaucher 4 agents fédéraux, puis 3 nouveaux agents en 1998, bien sûr cela a une répercussion importante sur le prix du timbre fédérale et des droits de garderie payés par les chasseurs.*

*La nouvelle politique est - elle la sélection et la diminution des adhérents par l'agents?*





**Aide à Domicile en Milieu Rural.**

Le siège de la Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural est situé:

**Chemin de la Haute Folie  
50008 Saint Lô  
Tél: 02.33.57.11.42.**

***Les services de l'ADMR disponibles sur la commune sont:***

**LE SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE ET AUXILIAIRE FAMILIALE:**

Il a pour but d'aider ou de remplacer la mère de famille dans les moments difficiles ( maternité, maladie, accident, difficultés sociales, éducatives...).

Une prise en charge partielle par la C.A.F, ou par une Caisse d'Assurance Maladie est possible.

La participation familiale est calculée selon les ressources et la composition de la famille.

**SERVICE D'AIDE MENAGERE:**

il permet aux retraités de continuer à vivre chez eux.

**Qui peut en bénéficier?**

Les personnes âgées ressortissantes de l'Aide Sociale.

Les titulaires de la carte d'invalidité.

Les personnes retraitées de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Caisse des Artisans, des Commerçants, des Fonctionnaires, des Militaires, des Agents des Collectivités...

Les contributions d'attribution:

Etre retraité du régime concerné.

Ne pas dépasser un certain plafond de ressources fixé par la Caisse.

Avoir un état de santé nécessitant une aide matérielle.

**LE SERVICE AUXILIAIRE DE VIE.**

Les Aides à domicile interviennent chez la personne handicapée, jeune ou âgée. L'ADMR est le seul organisme reconnu pour ce type de service et son financement est limité à 20 postes.

## **EMPLOI DIRECT A DOMICILE - SERVICE " TIERCE PERSONNE" FEMME DE MENAGE.**

### **Qui peut en bénéficier?**

Les retraités dont la participation Aide Ménagère est trop élevée ou le nombre d'heures accordées insuffisant.

Les personnes handicapées.

Tous les particuliers qui désirent employer une personne.

Dans le cadre de cette intervention, le rôle de l'ADMR est:

L'information des employeurs sur les possibilités d'aides financières, de déductions d'impôts.

D'assurer la gestion administrative de l'emploi ( bulletin de salaire, déclaration URSAFF.).

L'usager étant employeur , il peut choisir la durée de l'intervention.

## **DOMICILE SERVICES.**

### **Qui peut en bénéficier?**

Toutes les personnes qui, pour des raisons soit d'âges, de revenus, de situation familiale ne peuvent bénéficier d'aucun des services précédemment cités, peuvent se retourner vers DOMICILE SERVICES. Aucune condition n'est exigée.

Les intervenants sont des demandeurs d'emploi, de préférence sans activité ou exerçant une activité très partielle (maximum 750 heures par an, tous emplois confondus).

## **LA TELESECURITE OU TELEALARME.**

L'ADMR est membre de l'Association Télésécurité 50 qui vend ou loue des appareils que l'on branche sur les téléphones. Ces appareils permettent aux utilisateurs d'appeler en cas d'urgence à toute heure du jour et de la nuit. Le Conseil Régional accepte d'aider les personnes âgées à financer les frais de location (240 f/mois) selon les ressources. Des caisses de retraites complémentaires accordent également un financement.

**Certains habitants de la commune utilisent déjà ces services.**

**D'autres personnes peuvent certainement en bénéficier.**

Pour tous renseignements, s'adresser à:

***Pour les familles.***

***Pour les personnes âgées***

**Véronique THOMINE**

**Lucien LELAIDIER**

**02.33.04.22.47.**

**02.33.52.45.85**

**Véronique THOMINE**

**Vice - Présidente de l'Association Locale l'ADMR**

# Les relais assistantes maternelles.

Lieu d'accueil, d'information et d'échanges.

## Parents:

- ❖ Qui employez une assistante maternelle agréée,
- ❖ Qui recherchez un mode d'accueil pour vos enfants.

### *Le relais vous propose:*

- ❖ Des informations sur les différents modes d'accueils.
- ❖ Une aide personnalisée dans vos recherches pour trouver une assistante maternelle: mise à disposition des offres disponibles .
- ❖ Des informations sur vos droits et vos obligations: aides CAF, déductions fiscales, rémunération...
- ❖ Un soutien technique dans votre fonction d'employeur: bulletin de salaire, URSSAF... des conseils entourant l'accueil de vos enfants.

## Personnes non agréées:

### *Vous trouverez au Relais:*

- ❖ Des renseignements concernant:
- ❖ L'agrément .
- ❖ Les avantages fiscaux.
- ❖ La couverture sociale...

## Pour Tous.

### *Vous trouverez au Relais.*

- ❖ Des brochures d'information, des revues, des livres, de la documentation...

## *Parents, Assistantes Maternelles.*

- ❖ Vous aider, c'est vous apporter:

*Aide.  
Conseils.  
Echange.  
Information.  
Soutien.*

## *Assistantes Maternelles.*

- ❖ Qui avez la responsabilité de l'accueil d'enfants.
- ❖ Qui recherchez un enfant à accueillir.

### *Le Relais vous Propose:*

- ❖ Des informations sur votre statut: rémunérations, droits et obligations...
- ❖ Une aide dans votre profession: documentation spécialisée, prêt de jouet, conseils...
- ❖ La possibilité de rencontrer d'autres assistantes maternelles: réunions, animations, ludothèque...
- ❖ Une écoute: exprimer vos attentes et difficultés...

## *Permanence d'accueil*

**Lundi**  
8.30 à 12.30

**Mardi**  
9.00 à 12.30  
16.00 à 18.30

**Vendredi**  
13.30 à 16.30

**Sur Rendez Vous**  
en dehors des horaires  
du Lundi au Vendredi

pour toute information, contacter l'animatrice du relais:

C. Bonnemains au 02.33.52.12.78

5 route de la Forgette 50340 Les Pieux.



JEUNES PAYSANS DE SOTTEVILLE. (Manche.)

pres de Cherbourg,